



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

Association France Cricket (AFC)

**Le 9 mars 2013 au CNOSF, Maison du Sport Français, 1 Avenue de Pierre de Coubertin, 75640
PARIS CEDEX 13**

Ouverture à 11h01

1. Emargement

Clubs représentés par leur président ou par mandataire ou par procuration (y compris ceux qui sont arrivés en cours de réunion) : Mansle Charente ; Saint Aulaye ; Eymet ; Dreux ; Toulouse ; Noé-Gascagne ; Bx Giscours ; Midi ; Nantes ; Damazan ; Saumur ; CC de L'Oust ; Lille ; Creil ; PUC ; USCA ; Elavaar ; Francilien ; Château de Thoiry ; Les Mureaux ; La Roche sur Yon ; AS Evry ; Essonne ; Vipers Grigny ; Lisses ; Northern ; Balbinians ; Drancy ; Saint Brice

Clubs absents, ayant droit de vote en raison de leur cotisation FFBS 2012 : DUC Red Dragons ; Metz ; Chantilly ; France Gymkhana ; Evry Stars ; Nallur de Stains ; 94 Royals

Club absent, sans droit de vote en raison de l'absence de licences FFBS 2012 : Catus

Clubs absents, sans droit de vote en raison de l'absence de cotisation FFBS 2013 : Euro ; Sinha

Membres du CD présents : Tony BANTON (président de AFC) ; Prashant SHAH (secrétaire général) ; Vincent BUISSON (trésorier général) ; Prebagarane BALANE (CD) ; Elliott BRAILLY (CD) ; Michael SELIG (CD) ; Prethevechand THIYAGANALINGHAM (CD) ; Marc DALLING (CD) ;

Autres personnes assistant à l'AG sur invitation du Président : David MEURANT (Vice-Président FFBS) ; Mark Moodley (Directeur Général) ; David Bordes (Conseiller Technique Cricket)

Absents excusés : Didier SEMINET (Président de la FFBS) ; Daniel KRZYZYK (CD) ;

Absents : Samir PATEL (CD), Arun AYYAVOORAJU (CD)

Le quorum de 32 votants présents ou représentés (sur 63 votes attribués clubs à jour de leur cotisation FFBS 2012) étant atteint, l'assemblée a été ouverte par le Président. Au total 52 votes étaient comptés sur la feuille de présence ; dont 47 présents à 11h01

2. Mot de bienvenue

Le Président (Tony BANTON) accueille les membres, et remercie les présents d'être venus. Il note que beaucoup de clubs sont présents ou représentés à cette assemblée et le quorum avait été dépassé à 10h20. Le Président remercie les représentants des clubs de l'intérêt qu'ils portent à cette réunion annuelle des membres.

Le Président passe en revue l'ordre du jour, et décrit la manière dont il propose de gérer l'assemblée.

Il présente aussi les autres personnes du Bureau de l'AG : David MEURANT VP de la FFBS, Vincent BUISSON, trésorier ; Simon PALMER, vice-président ; et Prashant SHAH, secrétaire générale.

Il confirme la liste des divers documents disponibles pour consultation sur le Bureau de l'AG, dont les statuts, le règlement intérieur, les comptes annuels 2012, la liste de voix, l'ordre du jour et les nominations de candidature au CD.

Il souligne, avec une intervention de Prashant SHAH, que le déroulement de la réunion, dans le cadre de l'Ordre du Jour, sera fait via une projection sur écran des slides**.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

** ; ces slides sont joints en **Annexe 1**

Le Président invite, et l'AG approuve, la désignation de Simon PALMER et Philippe CLAYTON comme scrutateurs.

3. Nouvelles fédérales (Mot de bienvenue par David MEURANT, Vice-Président de la FFBS)

Tony BANTON explique que le Président de la Fédération Française de Baseball, Softball et Cricket (« FFBS »), Didier SEMINET n'a pas pu se libérer pour être à l'assemblée, mais que David MEURANT est amplement qualifié pour le représenter. Tony BANTON a souligné que Didier SEMINET a été réélu Président de FFBS à son AG du 26 janvier 2013 et qu'au vu de son expérience chez FFBS, la continuité est assurée.

Tony BANTON spécifie que lors de la présente assemblée le Comité Directeur est à renouveler. Il souligne que lors des élections récentes à la FFBS, Mark MOODLEY et Vincent BUISSON, cricketeurs, étaient élus membres du CD Fédéral.

Lors de la prise de parole, David MEURANT a spécifié :

- Qu'il s'occupait d'un des 3 pôles de l'organisation de la FFBS : Public, Territoire et Développement qui incluait le scolaire ; les 2 autres pôles étant à la charge d'autres Vice Présidents
- Lui-même travaille au Ministère des Sports et Jeunesse pour étudier les demandes de subventions (Conseils Généraux, Municipalités) pour la région IDF et qu'il était ouvert pour donner conseils aux clubs qui souhaitaient préparer des dossiers de demande de subvention.

Vincent BUISSON a ajouté que la quote-part d'AFC de la subvention « Convention d'Objectifs » donné par la FFBS à AFC était en baisse car le Ministère des Sports a baissé les subventions attribuées à tous les sports qui ne faisaient pas partie des sports olympiques pour 2016. Il a souligné que même si la baisse de la part attribuée à AFC est proportionnelle à la baisse générale, cette part est d'environ 5% des subventions reçues par FFBS alors que le ratio des licenciés AFC à la FFBS avoisine les 10%.

Dineshkumar Murugananden Pillai (Evry Cricket Club) a demandé qu'a fait AFC et FFBS pour aider les clubs avec les dossiers de subvention en 4 ans ? Vincent BUISSON a expliqué que :

- a) AFC n'est pas le bon interlocuteur pour les subventions car ce n'est pas son objet, et n'ayant ni les moyens financiers ni le personnel pour le faire. Cependant AFC fait beaucoup pour aider les clubs pour obtenir les subventions.
- b) L'organe pour aider les clubs est le Comité Départemental, qui est par ailleurs très actif dans le 91. Le Président intervient pour indiquer que Lille CC a bénéficié de subventions CNDS et c'est le CD 59 (et la Ligue Nord Pas de Calais) qui ont donné le soutien à la demande, pas AFC.

David MEURANT a expliqué que les attributions de subvention sont souvent limitées aux clubs de cricket avec un agrément Jeunesse et Sports – chaque département a des règles différentes, et là encore le Comité Départemental, mais également AFC, qui peut donner des conseils aux clubs sur la démarche pour obtenir cet agrément.

Vincent BUISSON a ensuite indiqué qu'AFC a envoyé trois questionnaires aux clubs sur les 3 dernières années, dont le but était de recueillir les informations pour connaître les souhaits des clubs en matière de développement, et pour recenser leur situation vis-à-vis des critères d'obtention d'agrément, mais le taux de réponse des clubs franciliens a été très faible. AFC ne peut pas mettre en place un politique d'aide sans ce type d'information.

David MEURANT a fini sa présentation en concluant qu'il était ouvert à discuter avec AFC, ou bien les clubs, sur une amélioration du processus de soutien pour les demandes de subvention.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

4. Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2012

Le document a été envoyé aux clubs avec la convocation et était à disposition sur le Bureau de l'AG.

Peter Townsend a expliqué qu'il y avait une erreur sur la fin de la page 6 où le PV de l'AG mentionnait « AG 2012 » alors qu'il s'agissait de « l'AG 2013 ».

Décision : Le procès-verbal de l'AG de 2012 PV a été approuvé par acclamation avec ce point modifié.

5. Rapport moral du président

Le bilan moral du Président est joint en **annexe 2**. La présentation en annexe 1 incorpore 6 slides de synthèse présentés à la réunion.

Le Président a terminé sa présentation en souhaitant bonne chance à la nouvelle équipe ainsi qu'au nouveau Président qui sera élu bientôt.

6. Rapports financiers :

a. Bilan financier 2012

Vincent BUISSON a expliqué que les comptes annuels (voir **annexe 3**) et son rapport financier (voir **annexe 4**) avaient été envoyés aux membres avec la convocation à l'AG. Les points clés soulignés par Vincent BUISSON sont :

- Depuis 4 ans l'ICC a triplé les subventions (ce qui est la même chose pour les autres pays) mais les conditions attachées à ces subventions, notamment d'avoir un DG et un responsable de développement (ou un responsable de développement et un entraîneur national, tous deux à mi-temps) a pour résultat, en France, des charges très lourdes via des salaires et charges sociales ce qui en fait absorber totalement cette augmentation de recettes. En début de mandat, AFC n'avait pas de salarié – David Bordes à l'époque étant un **salarié** de la FFBS mis à disposition d'AFC. Maintenant, il y en a 4 (dont deux CUI **financés** par des aides du gouvernement). La simple augmentation du volume des flux financiers, aggravée par la lourdeur d'une gestion de personnel, ont fait que la complexité du travail de gestion n'a plus rien avoir avec la situation en 2009.
- Déjà, fin 2011, les réserves étaient presque toutes utilisées. D'où un budget 2012 avec prévision de résultat positive. Mais **certain**s dépassements, surtout en Equipe de France en raison de l'augmentation des charges imposées par ICC Europe (sans contrepartie d'augmentation de la subvention), la réalité a fait que 2012 était en déficit. Les raisons sont indiquées dans le rapport financier du Trésorier.
- Les réserves restant fin 2012 étant inférieures à € 10 000, il n'est plus possible pour AFC d'avoir un déficit. Emprunter de l'argent pour financier un déficit n'est **pas** une bonne gestion financière pour une association comme la nôtre.
- Rapport du Vérificateur des comptes : Vincent BUISSON a informé l'Assemblée que le Vérificateur a présenté ses excuses, ne pouvant pas assister à la réunion. Vincent BUISSON a confirmé que le Vérificateur a validé les comptes 2012 et cela sans réserve. Le rapport du vérificateur, envoyé avec les comptes annuels lors de l'envoi de la convocation, était à disposition sur le Bureau de l'AG.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

Information pour le lecteur : les votes sur les comptes annuels et le budget ont eu lieu les **uns** après **les autres** après la fin de la présentation du Trésorier et les questions des membres. Cependant dans un souci de bonne suivie, les résultats de chaque vote sont présentés après chaque partie

Vote sur les comptes annuels 2012 par bulletin secret : Approuvés. 30 voix pour / 0 voix contre / 22 Abstentions

b. Budget 2013

Vincent BUISSON a projeté sur écran les chiffres clés du budget 2013 et les a commentés

Ressources

Subventions ICC	(1)	€182 626
Subvention ICC dite « Regional Funding » (pour projet USEP)	(2)	€18 437
Sponsoring matériel Surridge		€ 9 200
Donations fiscales	(3)	€ 2 000
Convention d'Objectif Ministère	(4)	€22 000
Aides à l'Emploi	(5)	€ 15 251
Quote-part AFC des licences et cotisations		€ 18 730
Frais d'inscriptions en Championnats	(6)	€17 515
Vente de matériel		€ 4 800
Sous location des bureaux à Saint Maurice		€ 2 520
Divers (inscriptions au formations, autres...)		€ 3 810
Total Ressources		€296 889

Dépenses

Salaire et charges	(7)	€ 138 759
Charges bureaux	(8)	€ 29 400
Réunions	(9)	€ 9 000
Total Promotion (2 000) et autres admin 6 370 (audit, banque, etc)		€ 8 370
Total admin		€185 529
Equipes de France		€37 810
Championnats nationaux		€25 000
Développement (incluant USEP € 27 637)	(10)	€38 737
Total Dépenses		€287 076

Surplus budgété € 9 813

(1) L'impact du taux US\$ / Euro peut-être très significative. En 2012, AFC a gagné avec la change. En 2013, en dépit de la prise d'une position prudente, la subvention reçue en janvier 2013 a généré une perte de change d'environ €1.500. De plus, il a été signalé que suite à une modification des modalités d'attribution de la subvention, la France devait perdre \$20.000 (environ €15.000), mais le fait que nous avons monté de deux places dans le ranking international nous a valu une compensation « parachute », pour 2013 uniquement, du même montant. Le budget 2014 sera amputé de ce montant sauf si la France réussit à grimper encore de 5 places (pour passer de la 34eme à la 29eme place) – et les facteurs dominants pour établir ce ranking sont la performance de l'EDF et le nombre d'équipes (adultes et jeunes) jouant en compétition officielle



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

- (2) Ce sont des subventions accordées pour être dédiés exclusivement au projet USEP – elles ne peuvent pas être utilisées pour d'autres catégories de dépense
- (3) Les donations fiscales seront en baisse en 2013 car il ne faut pas compter que la nouvelle équipe va donner autant en abandon de leurs remboursement de frais que le Président sortant
- (4) Le budget de la Convention d'Objectif Ministère est au niveau du montant reçu en 2012. Cependant depuis la finalisation du budget en CD, il s'avère que la baisse des subventions reçues par la FFBS est encore plus importante, et la quote-part AFC ne sera que €20.000
- (5) Il s'agit des aides pour les 2 assistantes, couvrant une grande partie de leurs rémunérations (€ 16 170)
- (6) Les frais d'inscription en championnat en nette augmentation car le coût du championnat augmente en raison de l'augmentation du nombre de matches (et donc de balles et d'arbitres) mais également une prévision volontairement pessimiste du coût unitaire de la balle à €23 pour la SL et €15 pour la LN. Le coût maintenant négocié étant de €13, les clubs seront remboursés de la différence
- (7) Salaires et charges sont pour le DG, le DT, les assistantes, et, nouveau en 2012, le coach EDF (6 000). A noter qu'aucune augmentation n'a été allouée autre que l'application de la majoration conventionnelle de la grille des salaires
- (8) Les Charges bureaux sont surtout les loyers de Saint Maurice (car obligation ICC d'avoir nos propres locaux), et aussi le cout des communications (téléphone, internet, informatique)
- (9) Les réunions nationales (€6 500) sont peu compressibles car le CD doit se tenir physiquement. Le solde représente la participation aux réunions de l'ICC, dont le transport est remboursé et inclus également en recettes
- (10) Les couts de développement incluent €27 637 qui sont bloqués/dédiés car afférents au projet USEP

Vincent BUISSON a ensuite expliqué que, concernant la hausse proposée d'€ 6 pour les frais annuels de la licence sénior, donc d'€ 24 à € 30, l'AFC n'a pas augmenté de licences sénior depuis 4 ans alors que même la FFBS a augmenté la licence de 17% il y a 2 ans. Vincent BUISSON a expliqué qu'avant la hausse proposée, l'AFC a des licences sénior les 2ème moins chères de France.

Une précision importante : cette hausse, si elle est votée, n'impactera pas les licences 2013 mais celles de 2014.

Suite à cela et avant les votes, il y eu des discussions qui sont synthétisés ci-dessous :

- a) Andy CRAWFORD (Noé-Gascogne) voulait savoir **quels** sont les risques car selon lui il ne reste pas beaucoup de marges d'erreur, et donc quelles sont les solutions pour palier à ces risques. En particulier quelles sont les solutions si la hausse d'€ 6 des licences sénior n'est pas votée. Vincent BUISSON : Les risques sont potentiellement importants et sont principalement :
 - Taux de change (non maitrisable par AFC) car les subventions ICC sont reçues en US \$. Cependant pour 2013, 2/3 du total a déjà été reçue en janvier (perte de €1.500 par rapport au budget) et donc le risque résiduel ne porte que sur le 1/3 restant.
 - Les impondérables sur les locaux – en 2012 il a fallu remplacer la chaudière et réparer les volets.
 - Les couts imposés par ICC Europe pour l'EDF - un montant d'€ 8 500 a été budgété sur la base d'une information de l'époque que l'hébergement sera en complexe universitaire, mais la facture **envoyée** il y a quelques jours tient compte d'hébergement en hôtel 3* et donc la participation par pays est devenue de GB £ 8 500 – soit environ 20% de plus (€1.700) au taux de change actuel.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

Le budget a été préparé en tenant compte au maximum de ce type de risque, mais il n'est pas possible de prétendre qu'un risque résiduel, potentiellement important au vu des €10.000 de réserves restantes, n'existe pas.

- b) Asif ZAHIR (Dreux) voulait savoir, quel était la composition de « Dépenses de Championnat » d'€ 25 000.

Tony BANTON et Vincent BUISSON ont expliqué que ce sont les charges pour les arbitres, les balles, les coûts des phases finales, les trophées... Asif ZAHIR n'était pas d'accord car selon lui ce sont les clubs qui paient pour les arbitres et balles.

Olivier DUBAULT a expliqué que dans tous les championnats de tous les sports en France, ce sont les clubs qui paient les dépenses normales via les droits d'inscription et ce n'est pas à AFC de financer les championnats. Les clubs paient à AFC un chèque global couvrant diverses choses, dont les balles et les arbitres, et ensuite AFC paie les factures du fournisseur des balles et les indemnités et frais de transports des arbitres entre autre chose.

Il a spécifié que si les droits d'inscription baissent, les dépenses afférentes doivent aussi baisser. Mark MOODLEY a précisé qu'effectivement il semble que les clubs ont été satisfaits de la qualité de l'organisation des championnats 2012. Cette qualité se paient et si les clubs voulaient revenir à la situation de 2010 et avant, ils pouvaient mais avec des prestations nettement réduites.

Vincent BUISSON a fait référence au slide de décomposition des recettes de dépenses de championnat qui montre que FC contribue déjà environ €12.000 par an aux championnats.

Cependant, les membres présents étaient majoritairement de l'avis d'Asif ZAHIR qu'ils attendent plus d'AFC, ainsi permettant aux clubs de payer moins.

De plus selon Asif ZAHIR, si le niveau des subventions ICC dépend du niveau de l'EDF, dépenser plus sur le championnat était logique car les joueurs EDF viennent du championnat et un meilleur championnat égal de meilleurs joueurs en EDF.

Asif ZAHIR voulait savoir comment les dépenses administratives d'AFC (€ 185 529) pourraient être baissées. Selon lui il n'y a pas besoin des bureaux aussi grands et donc aussi chers.

Selon Tony BANTON il est possible de trouver des locaux moins chers ailleurs, mais AFC est lié à un bail et ne peut pas partir sauf à la fin du bail présent.

Vincent BUISSON pense qu'il faut quand même prévoir suffisamment de place pour pouvoir stocker les équipements (à présent possible au sous sol au siège social de l'AFC) ce qui limite la possibilité de prendre autre chose moins cher.

Pour le poste salaires, Tony BANTON précise que c'est l'ICC qui fixe les postes obligatoires (DG et CTC) et comme déjà évoqué en France la catégorie de ces postes est chère. Les salaires des deux assistantes sont en très grande partie (95%) financés par des subventions.

Selon Dineshkumar Murungananden Pillai (Evry Cricket Club) la crise se fait sentir partout et il est temps de regarder le budget d'un œil critique. Il a exprimé son sentiment que c'était léger de la part des personnes à la tête de répondre qu'il n'y avait pas d'autres choix.

Différents échanges ont eu lieu sur la nature d'un budget, qui n'est que prévisionnel et il est normal en cours d'année le CD revoit ce budget en fonction d'une part des événements avec impact financier et d'autre part pour refléter des modifications de priorité, voire de stratégie. Donc la nouvelle équipe va de toute façon regarder d'un œil très critique ce budget et proposer des modifications.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

Mark MOODLEY précise que le Budget a déjà subi des arbitrages entre Mark MOODLEY, Tony BANTON et Vincent BUISSON, des discussions en réunion de Bureau et de CD avant d'être validé pour présentation à l'AG d'aujourd'hui. Ce sera effectivement au nouveau CD de décortiquer le Budget et de trouver des solutions aux questions du type posées aujourd'hui.

Philippe CLAYTON (Lille CC) se demandait si c'était le rôle de l'AG de se pencher à ce niveau de détail (« le budget ligne par ligne ») et ne doit-elle pas avoir confiance dans ses élus d'avoir étudié les options et donc de présenter un budget en conséquence.

Olivier DUBAULT a réitéré son point que l'AFC n'avait pas beaucoup de marge compte tenu du fait que les subventions de l'ICC étaient soit dédié à l'USEP, soit conditionnel (tout au moins au futur) au classement de l'EDF. En conséquence, la hausse des licences était un bon compromis compte tenu de la non hausse depuis 4 ans. Il a en outre ajouté que :

- Diverses charges admin devraient être revues en détail par le nouveau CD pour identifier les sources d'économie possibles
- Le budget 2013 est prévisionnel et le CD peut le changer à tout moment.

Tony BANTON a ajouté que les candidats aux 14 postes de Comité Directeur présents aujourd'hui ont entendu le débat et ils doivent de toute façon, peu importe le vote du CD, en tenir pour instruction de revisiter ce budget rapidement après leur élection.

Selon Vincent LUXMAN (Eelavar), le manque de sponsors, même au niveau des clubs, est lourd de conséquences. De plus il a lancé l'idée d'avoir une proportion minimale entre les montants reçus par AFC et les montants que l'AFC alloue aux championnats.

Peter TOWNSEND (Secrétaire ACCSO) a posé deux questions :

- 1^{ère} : dans le compte rendu de la réunion du CD du 9 février 2013 il est indiqué que pour 2013 les championnats étaient subventionnés d'€ 11.000. Est-ce que le plan est d'arriver à l'autofinancement en 2014, ou encore avoir une subvention ? Vincent BUISSON répond que c'est un sujet que le nouveau Président et les membres du CD doivent adresser.
- 2^{ème} : Est-ce que l'Elite 40 est autofinancé ? Vincent BUISSON répond qu'effectivement cette compétition était intégralement financée par AFC en 2012, à l'exception d'une contribution additionnelle de €140 par club pour l'arbitrage, et c'est l'une des raisons pourquoi cette compétition n'est pas reconduite en 2013 car le niveau de réserves d'AFC ne le permet plus.

Vote sur le Budget Prévisionnel 2013: Non Validé. 15 voix pour / 32 voix contre / 0 Abstentions / 2 Blancs. → En conséquence le nouveau CD devra retravailler le Budget Prévisionnel 2013 et une nouvelle assemblée générale devra être convoquée pour voter le nouveau Budget 2013 Prévisionnel.

7. Approbation d'une augmentation de la licence compétition sénior à € 30 par année, tous les autres tarifs des licences, mutation et prêts restants inchangés

Tony BANTON a présenté le cas pour une augmentation de la licence :

- Pas d'augmentation depuis 4 ans, quand l'inflation a continué sur les charges d'AFC
- Actuellement, licence compétition moins cher que licence loisir, ce qui n'est pas logique
- Sans ces ressources supplémentaires, estimés à €3.000 par an, vu les discussions sur le budget, il y aura encore moins d'options pour le nouveau CD dans la préparation du budget 2014



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

- €6 par an, ce n'est un peu plus de 10c par semaine, pour permettre à un cricketeur de pratiquer son sport favori pour un tarif qui reste parmi les licences adultes les moins chers de France

Andy CRAWFORD (Noé-Gascogne) indique qu'il pense que cette augmentation pourra avoir un impact significatif dans la décision de certains clubs du Sud-Ouest de rester dans AFC, et il souhaitait indiquer que l'augmentation des recettes prévues n'était pas suffisante pour prendre ce risque.

Résultats du vote : Non Validé. 15 voix pour / 31 voix contre / 0 Abstentions / 3 Blancs → En conséquence la licence 2014 sénior restera à € 24.

8. Autres rapports

- Rapport du Directeur Général
- Rapports des Présidents des Commissions de l'Association
- Rapport du Conseiller Technique

Tony BANTON a précisé que tous ces rapports étaient envoyés aux clubs avec la convocation, et il n'est pas proposé de les lire. Il a demandé aux membres présents s'ils avaient des questions sur ces rapports et aucune n'a été formulée.

9. Approbation des modifications aux Statuts et au Règlement Intérieur

Tony BANTON a expliqué aux membres présents, que les règles de l'ICC imposent une revue annuelle des statuts de l'AFC. Dans ce cadre, le Bureau et le CD revoie les statuts et le règlement intérieur chaque année et les principales modifications proposées, dont le détail était annexé à la convocation envoyée aux clubs, sont :

- La transformation de la Commission Développement en Commission Événementiel. Ceci a pour but de mieux gérer les actions de visibilité.
- Confirmation que la responsabilité de la stratégie du développement d'AFC est avec le Bureau
- La clarification des attributions de la Commission de Communication pour tenir compte de l'utilisation du Web et des réseaux sociaux, afin d'acter une modernisation en phase avec les outils technologique
- Les autres changements sont pour changer les références à la suite de ces modifications ou pour aligner certaines références aux organismes hors AFC (exemple AFNEC, ECC) qui ne sont plus actifs.

N'ayant aucune question sur les sujets, le Président à mis au vote l'approbation des modifications.

**Résultats des votes sur l'approbation des modifications aux statuts et au Règlement Intérieur :
Voté à l'unanimité**

Les nouveaux documents sont joints en **annexes 5 et 6**.

10. Election du Comité Directeur

Le vote a été fait par bulletin secrète, et le déroulement du vote et de son comptage a été sous la supervision des deux scrutateurs :



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du
9 mars 2013

- a) Simon PALMER
- b) Philippe CLAYTON

Résultats des votes sur l'élection du comité directeur : Voir tableau ci-dessous

Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Des 52 bulletins pour les Voix Acquisées, tous étaient valides (aucun bulletin blanc ou nul).

Candidat	Nombre de votes	Elu ou non
Amirdalingame, Deva	32	Oui
Balane, Prebaragane	41	Oui
Buisson, Vincent	28	Non (A)
Cadirvelou, Balaji	48	Oui
Dalling, Marc	25	Non
Jayawardene, Sharkey	32	Oui
Krzyzyk, Daniel	30	Oui
Mario Libouban, David	28	Oui (A)
Oliber, Joseph	32	Oui
Murungananden Pillai, Dineshkumar	24	Non
Romero, Miriam	32	Oui
Selig, Michael	30	Oui
Sharma, Ashish	26	Non
Thiyagarajan, Prethevechand	39	Oui
Vajoumounien, James	35	Oui
Vilapakkam, Shravan Kumar	44	Oui
Wielezynski, Danielle	32	Oui
Zahir, Asif	48	Oui

(A) : ces personnes étant ex-æquo No 14, elles étaient qualifiées en ballottage pour un vote de départage. Cependant Vincent BUISSON a annoncé sa décision de se désister et c'est donc David Mario Libouban qui est élu.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

11. Election du Président du Comité Directeur et de France Cricket

Tony BANTON a félicité tous les candidats élus et leur a demandé, comme est requise, de se réunir afin de désigner un candidat à la Présidence.

Après 15 minutes de délibération, les membres du CD sont revenus pour présenter leur candidat à la Présidence : Prébou Balane

La prochaine étape étant le vote de l'Assemblée Générale sur le nouveau Président, Asif ZAHIR ne comprenait pas pourquoi le CD ayant choisi le Président, il y avait besoin que l'AG vote. Mark MOODLEY a expliqué que les statuts stipulent que le CD choisit simplement une personne comme candidat à la Présidence. La décision finale n'intervient qu'après le vote des membres d'AFC en AG.

Ceci étant expliqué, le vote par bulletin secret a eu lieu :

Résultats des votes sur le vote de l'Assemblée sur le candidat à la Présidence : Elu. 35 voix pour / 15 voix contre / 0 Abstentions / 0 Blancs → En conséquence Prebou BALANE est élu Président à 15h16.

L'ancien Président, Tony BANTON a donné ses félicitations au nouveau Président, Prebou BALANE.

Prébou BALANE a pris la parole afin de remercier tous les gens qui lui ont soutenu. Il a dit ne pas avoir beaucoup de mots tout de suite car trop ému. Il a exprimé le souhait de continuer à travailler sur les projets en cours par l'ancienne équipe, et d'aller plus loin. Il a expliqué que tous les membres du CD était enthousiaste de France Cricket et a confirmé que le travail sera par tous les 14 et que c'était que clubs de les solliciter en apportant des idées.

12. Distribution des prix

Les prix suivants ont été distribués aux clubs ou aux personnes suivantes. A chaque fois la personne a accepté le prix avec prise de photographie :

Prix du Développement 2012

- 1^{er} : Château de Thoiry
- 2^{ème} : Drancy
- 3^{ème} : Nantes

Prix Spécial de Développement du Comité Directeur

- Vipers Grigny
- Saint Aulaye Cricket

Joueurs SuperLigue

- MVP – Shahid Malik du PUC
- Lanceur – Williamdeep Singh du PUC
- Batteur – Atif ZAHEER (Dreux CC)

Joueurs Ligue Nationale

- MVP – Iqbal ZAFAR d'AS Cricket Creil



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

- Lanceur – Gurdev Singh de Francilien CC
- Batteur – Jagpal SINGH (du PUC)

Joueurs 20U

- Lanceur – Thilakshan SIVANOGALATHAN d'Elavaar
- Batteur – Mubashar SHEHZAD de Drancy

Equipe de France

- MVP Seniors – Arun AYYAVOORAJU
- MVP junior – William SMATI de Château de Thoiry
- Mérite Spécial : Abdul Rehman QURESHI

Mérite des Bénévoles : Bénévole de l'Année : Tony BANTON.

Arbitres

- Arbitre Elite AFCAM – Shravan KUMAR VILAPAKKAM
- Arbitre Espoir AFCAM – SP GOPIKRISHNAN

Lifetime Achievement par l'ICC: David RHODES.

Tony BANTON a dit un mot sur les activités de David RHODES. Il a également précisé qu'AFC a reçu le Prix de Marketing d'ICC Europe pour le France v MCC en juin 2012, et que c'est surtout grâce à Mark MOODLEY que cet évènement a pu être ainsi reconnu.

13. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses : Forum Ouvert

- Peter TOWNSEND voulait savoir pourquoi le CD a décidé que quelqu'un avec une licence loisir ne pouvait pas représenter un club à l'AG de France Cricket, quand bien même que l'AG du club à décidé ainsi. Peter TOWNSEND a précisé qu'il conteste l'attitude de France Cricket et est contre cette position. Tony BANTON a expliqué qu'actuellement c'est précisé ainsi dans les règlements, qui sont eux-mêmes alignés avec ceux de la FFBS, donc cette question doit d'abord être posée au niveau de la FFBS.
- Pranit d'Evry a pris la parole en Anglais (ci-dessous une traduction de ses points clés) : selon lui organiser seulement les T20 était une étape en arrière et il voulait comprendre pourquoi, car dans le passé il y avait déjà 40 séries.
Olivier DUBAULT a répondu que le championnat suit le même format que les compétitions internationales jouées par l'EDF, car il est essentiel que les joueurs de l'EDF soit d'abord à l'aise dans le format des matchs internationaux. Il a dit que de plus avec 6 terrains pour 45 équipes, France Cricket doit privilégier le T20 car il est possible d'avoir deux matchs sur le même terrain le même jour.
Il a également été précisé que la Coupe de France 2013 sera en 40 séries.
- Vincent BUISSON a fait part au CD qu'il avait beaucoup de documents à transmettre au futurs Présidents de diverses commissions, comme, Trésorerie, Communication, Arbitrage.
Il a ensuite fait part à l'AG des points suivants :
 - Le budget 2013 n'a pas été voté et le nouveau CD doit faire le nécessaire pour en voter un nouveau, ainsi que, le cas échéant en informer l'ICC des modifications qui en **résultent**



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

- Il ne pourra pas être présent au CD du 23 mars 2013 mais il fera en sorte que les informations nécessaires à son successeur en tant que Trésorier lui seront transmises après sa nomination
 - Il a souhaité beaucoup de courage au nouveau CD en leur souhaitant aussi de ne pas prendre des décisions trop hâtives car la marge de manœuvre n'est pas très large
 - Il a enfin souligné une inquiétude qu'aucun des élus venaient des clubs hors Ile de France
- **Tirage au sort Championnat Régionale – par Mark MOODLEY :**
- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1 ^{er} Poule | 2 ^e Poule |
| Château de Thoiry | USCA 2 |
| PUC 3 | Aulnay sous Bois 1 |
| Balbiens U23 | Evry Stars |
| Aulnay sous Bois 2 | Ghandi Ji |
| Eelevaar U23 | Northern U23 |
| Drancy | Stains 2 |
| 94 Royals | PUC U23 |
- Michael SELIG a ensuite pris la parole pour remercier Vincent BUISSON pour le travail qu'il a fait ces 4 dernières années, et il a dit avec beaucoup de fierté que sans Vincent BUISSON France Cricket ne serait pas où il est.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2013

Vincent BUISSON a expliqué que ce n'est pas pour autant qu'il se retire complètement car il reste encore du travail à terminer sur le scoring.

Fin de la réunion à 15h45

**Publié par le Secrétaire Général avec l'approbation du Président (Prebaragane BALANE)
Procès-verbal signé par**

Prebaragane BALANE, Président
Fait à Saint Maurice le 23 mars 2013

xxxx xxxxx, Secrétaire Générale
Fait à Saint Maurice le 23 mars 2013

Procès-verbal rédigé par
Prashant SHAH, Secrétaire Générale (jusqu'à 23 mars 2013)**
Fait à Nantes le 23 mars 2013

**** : date à laquelle le nouveau Secrétaire Générale est élu par le CD**

Annexes au PV de l'Assemblée 9 mars 2013

Annexe 1 : Les slides présentés lors de l'Assemblée Générale

Annexe 2 : Bilan Moral du Président

Annexe 3 : Comptes annuels 2012 et attestation de l'Expert-Comptable

Annexe 4 : Rapport financier du Trésorier

Annexe 5 : Statuts modifiés

Annexe 6 : Règlement Intérieur modifié